



DAUMERAY FLASH

Numéro 39 - Septembre 2016

Vive la rentrée !

C'est sous une journée ensoleillée, que nos écoliers et leurs enseignants ont repris le chemin des salles de classe.

Les souvenirs de douces vacances encore frais en mémoire vont céder leur place aux camarades retrouvés, aux cahiers neufs encore vierges de jolies écritures et à l'odeur incomparable du matériel rutilant tout juste sorti de son emballage... Pour les tout-petits, une rentrée scolaire c'est le passage initiatique dans le monde des grands... un jour marquant qui reste longtemps en mémoire. Pour les plus grands c'est un rituel prometteur de bonnes résolutions. Nous souhaitons à tous les enfants la joie dans l'apprentissage, le goût de bien faire, de créer et de progresser.

Nous n'oublions pas les encadrants, professeurs des écoles, ATSEM, personnels communaux et intervenants extérieurs, qui forment une équipe où chacun à son poste fait un travail essentiel et formidable d'éveil, de transmission et d'accompagnement.

Bien entendu, nous avons aussi une pensée pour les parents d'élèves, pour qui cette journée est charnière dans l'organisation familiale, et chacun à leur façon, via le conseil d'école, l'association de parents d'élèves ou juste avec leur présence affective, concourent à la réussite des enfants...

Merci et bonne année scolaire à tous !



MAIRIE DE DAUMERAY, 25 rue de la Fraternité

Horaires d'ouverture : Mardi et jeudi de 14h à 17h, Vendredi de 14h à 18h, Mercredi et samedi de 9h à 12h

Tél : 02 41 33 03 72, Fax : 02 41 33 03 73

Email : mairie.daumeray@wanadoo.fr, Site : www.daumeray.mairie49.fr

DATES A RETENIR

Septembre

- 21 : Repas CCAS
24 : Soirée Paëlla (Basket)

Octobre

- 8 : Soirée Choucroute (La Réunion)
11 : Bal "Bon Accueil"

- 15 : Soirée Années 80 (Comité des Fêtes)
19 : Repas CCAS
23 : Repas des Seniors
30 : Vide grenier (AFR)

Novembre

- 5 : Soirée du Foot (AJAX)
6 : Concert Harmonie de Luynes pour le Téléthon

- 8 : Bal "Amitiés Loisirs"
16 : Repas CCAS
25 : Concert Téléthon
27 : Marché de l'Avent à Saint Germain



Covoiturage au Porage



Le covoiturage est l'utilisation conjointe et organisée, d'un véhicule par un conducteur non professionnel et un ou plusieurs tiers passagers, dans le but d'effectuer un trajet commun.

Il procure des avantages individuels, économiser les dépenses de carburant et de maintenance et permet de développer le lien social.

Sur le parking au rond point du Porage, un panneau indiquant une aire de covoiturage, va être installé.

L'inauguration de ce panneau aura lieu le samedi 17 septembre 2016 à 12 h 00.

Bonne route !

La rentrée de l'Association Familles Rurales de DAUMERAY :

Reprise des activités pour la saison 2016/2017

Avec de nouveaux intervenants :

La **chorale** avec le nouveau chef de chœur Franck PANCHER :

le mardi 13 septembre 2016 à 20h30

La **marche** nordique avec Olivier AUBRY : le mardi 20 septembre 2016 à 14h00

La **gym** avec Armelle LEFRESNE : le lundi 26 septembre à 10h45

Le **pilates** avec Armelle LEFRESNE : le mardi 27 septembre à 19h00

La **ZUMBA** (enfants et adultes) avec Cindy PIQUET : le mercredi 28 septembre

Lieu des activités : La salle de l'Abbaye – rue Rouget le Braconnier – 49640 DAUMERAY

Contact et inscriptions : Nathalie PAGERIE, Présidente

Tél : 02.41.27.33.20 – email : afr.daumeray@gmail.com

Grand VIDE-GRENIER spécial PUERICULTURE

(vêtements, matériel de maternité, jouets, ...)

Le dimanche 30 octobre 2016 de 9 h à 17h00

A la Salle des sports de DAUMERAY

Tarifs : Pour les particuliers : 10 € les 3 mètres d'étalage ou 4 € le mètre

Pour les professionnels : forfait emplacement 20 €

A l'abri, tables non fournies. Restauration possible sur place.

Renseignements et réservations auprès de Peggy PORTIE ; Port : 06 76 27 84 72

email : afr.daumeray@gmail.com

Familles
rurales
Vivre mieux !
Association
de Daumeray

Nouvelle saison, nouvelle équipe

Une nouvelle équipe s'est mise en place depuis le 13 juin dernier autour du nouveau président Christophe PAVION afin de pérenniser les actions du club de football.



Les nouveautés :

- Un groupement jeunes signé avec les clubs d'Étriché et de Chateaufort sur Sarthe pour les équipes U15 et U17 - GJ ETRICHE CHATODAUM,
- La création d'une équipe U19 en entente avec le club de Durtal,
- Un groupe de jeunes filles (de 14 à 35 ans) qui jouent et s'entraînent ensemble sans faire de la compétition officielle pour le moment

Venez nous rejoindre (Claudia 06.80.51.66.61)

Petit rappel : Soirée de l'AJAX le samedi 5 novembre 2016 Grande Choucroute avec le retour de l'orchestre STARLIGHT (réservation auprès d'Eric 06.01.71.03.37)

On compte sur vous

LA GAZETTE

N° XIX

Hiver 2017

Tarif Local : 15 €

Affaire Judiciaire

Le Fameux Braconnier de Daumeray

Vers 1850, dans une France où le monde rural vit dans la plus grande pauvreté, Louis Rouget, un brave père de famille illettré, braconne pour nourrir les siens. Le 9 juillet 1854, il est pris sur le fait par le gendarme Javelle. Il tire sur ce dernier et s'enfuit dans la forêt pour échapper à la justice.

Un drame historique joué par 100 acteurs amateurs à voir ou revoir.

Uniquement les week-ends, du 21 janvier au 25 février 2017 en après-midi et soirée.

« *Le Vrai Rouget le Braconnier* » interprété pour vous en 3 actes et 15 tableaux.

Pour toutes réservations, appeler au 02.43.92.60.49 Mme BODIN.



Les Portes du Jeu au Cyber Base de Daumeray:

- Vendredi 30 Septembre 15h30-18h: Parent'aise avec l'éditeur Pink Monkey Games
 - Soirée jeux tous les premiers vendredi du mois 19h30-22h30
- Suivez-nous sur Facebook
<https://www.facebook.com/lesportesdujeu>

Osons le civisme



Depuis quelques temps nous constatons des dégradations dans notre commune. **Malgré des poubelles présentes sur les différents sites, les déchets sont laissés sur place (voir photo) mais aussi des tags sont apparus ça et là, nous ne pouvons tolérer ces incivilités.**

Hygiène, propreté, sécurité, respect de l'environnement et des autres... autant de domaines où chacun doit se sentir acteur responsable.

Avec un petit peu de chacun d'entre nous au quotidien, c'est tout notre village qui se portera beaucoup mieux!

Alors, pour le mieux-être général et pour éviter d'éventuelles sanctions, faisons tous un petit effort de civisme et de respect envers les autres et envers notre cadre de vie.

SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rappel : le compte-rendu détaillé de chaque conseil municipal (CM) est consultable en mairie.

1) Les sujets évoqués en conseil municipal du 7 juin 2016

Commune nouvelle : Les discussions ont été entamées courant février pour une fusion à valider au plus tard le 30 juin 2016, soit à peine 5 mois de travail.

Une lecture est faite de la charte rédigée le 9 mai 2016 par un groupe de travail. Cette charte est un élément de référence non juridique.

Le choix du nom de la commune nouvelle semble plus compliqué. La discussion s'engage entre les élus. Le nom proposé ce soir est « MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY ».

Le vote du nom va donc exclusivement porté sur celui de MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY. Cet ordre a été logiquement proposé car Morannes-sur-Sarthe sera le siège social de la commune nouvelle.

Certains élus trouvent très regrettable de céder aux exigences de Morannes-sur-Sarthe. Le doute s'installe sur les futures conditions de prise de décisions par la nouvelle assemblée au 1er janvier 2017.

Dans un premier temps, il demande si les conseillers sont toujours d'accord pour approuver cette fusion. A l'unanimité, les élus sont d'accord sur les conditions de fond de ce projet. Mais, ils le sont beaucoup moins sur le nom de MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY.

Malgré la perplexité et l'inquiétude de beaucoup d'élus, monsieur le Maire leur propose de voter à la fois sur la création de la commune nouvelle et sur le nom de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY. Suite au vote à main levée décidé à l'unanimité, les résultats sont les suivants : 13 voix « Pour » la fusion et le nom de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY, 4 « Abstentions », 2 voix « Contre » la fusion et le nom de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY.

La fusion entre Daumeray et Morannes-sur-Sarthe, ainsi que le nom de « MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY » sont donc approuvés à la majorité des voix.

2) Les sujets évoqués en conseil municipal du 12 juillet 2016

Tarifs des services périscolaires : Il est décidé à l'unanimité d'augmenter les tarifs 2015-2016 de 2%. Les tarifs suivants s'appliqueront donc du jeudi 1er septembre 2016 jusqu'au vendredi 7 juillet 2017 :

- Cantine : Repas enfant de Daumeray : 2,75 € ; Repas enfant hors commune : 3,25 € ; Repas adulte : 5,30 €
- Garderie : QF < ou = à 737 € : 0,49 € la ½ heure ; QF > à 737 € : 0,84 € la ½ heure
- TAP : La période (5 par an) : 10,00 € dès la 1ère présence

Tarification de l'assainissement 2017 : Il est décidé à l'unanimité d'appliquer les tarifs suivants au 1er janvier 2017 :

1) *Redevance assainissement pour les foyers alimentés par le réseau eau potable* : Part fixe par foyer pour les résidences principales : 85,00 € et Part variable communale : 1,30 € le m3 consommé

2) *Redevance assainissement pour les foyers non alimentés par le réseau eau potable* : Un volume annuel de 30m3 par an et par personne habitant le foyer au 1er janvier de l'année, sera facturé en plus de la part fixe ci-dessus, soit 39,00 € par personne.

3) *Redevance « Modernisation des réseaux »* : A cette redevance d'assainissement s'ajoutera la redevance « modernisation des réseaux » à reverser à l'Agence de l'Eau qui, pour l'année 2017 s'élèvera à 0,18 € le m3 consommé.

4) *Participation Assainissement Collectif (PAC)* : Il est proposé un maintien du montant de la PAC qui s'élève à :

pour les constructions nouvelles au 1er janvier 2017 : 1 750,00 €

pour les constructions existantes au 1er janvier 2017 : 1 750,00 €

5) *Contrôle de l'assainissement collectif* : Il est également proposé un maintien du montant du contrôle de l'assainissement collectif réalisé dans le cadre des cessions de biens immobiliers à 70,00 € le contrôle.

Tarifs de la salle des fêtes : Dans le cadre des préparatifs des mariages ou des dépassements d'horaires prévus dans les contrats de location, il est décidé à l'unanimité d'ajouter aux tarifs 2016 de la salle des fêtes les points suivants, applicables à compter de ce jour, mardi 12 juillet 2016, pour les contrats en cours et à venir :

TARIF DAUMERAY (TD) ou TARIF HORS COMMUNE (THC)

Préparatifs des mariages avant le vendredi à 14h00 : 64,00 € (TD) et 81,00 € (THC) par jour à compter du jeudi à 14h00

Dépassement des horaires prévus au contrat, soit après 12h00 pour les locations en soirée se terminant la nuit : facturation du tarif le plus élevé de la formule

Dépassement des horaires prévus au contrat, soit après 18h00 pour les locations en journées ou en week-ends : 64,00 € (TD) et 81,00 € (THC)

Recensement de la population 2017 : Il est indiqué aux élus que le prochain recensement de la population aura lieu du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2017. Madame MAZURE Nathalie, adjoint administratif, est nommée coordonnateur communal. Lors de la première visite, l'agent recenseur devra proposer à la population de répondre par Internet.

Demande de subvention de l'école publique : Une subvention de 4 500,00 € est demandée par l'école publique afin de participer au financement d'une classe de neige organisée pour les élèves de CM en mars 2017. Après étude du devis envoyé par le directeur, monsieur TALLON Guillaume, il est décidé de donner un accord de principe. Toutefois, ce dossier sera réétudié début 2017 au vu d'une demande écrite officielle et d'un budget détaillé et complet.

Démolition de la maison RIVARD et vente du terrain nu : Les devis reçus et validés pour la démolition de la maison RIVARD sont évoqués pour un montant total de 16165,80 € TTC. Certaines entreprises sont déjà intervenues et la démolition devrait être faite courant juillet. Une fois le terrain mis à nu, le prix net vendeur proposé à l'entreprise SIAM pour les parcelles AC-313, AC-351 et AC-352 a été fixé à 18000,00 €.

Mise en pâturage de parcelles communales : Il est décidé à l'unanimité d'établir et de signer une convention avec l'EARL Bol d'Herbe pour une mise à disposition gratuite des parcelles B-69 et B-70, situées au-dessus de la station d'épuration. Ces terrains seront utilisés pour une mise en pâturage.

Questions diverses :

Les infirmières libérales : Mesdames DE LA CHAISE Jeanne et SAMSON Adeline, remplaçantes de madame HUET Priscilla, sont locataires du 19 rue de la Fraternité depuis le 1er juillet.

Madame MOREAU Marie reprendra la location du cabinet médical à compter du 13 juillet prochain.